Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 17

Rubrik: Société suisse des maîtres de gymnastique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le règlement d'organisation de ces cours, qui date de 1879, doit être remanié dans son ensemble. Les questions de l'époque et des lieux de recrutement, du programme, de l'échelle des notes, des recrues anormales doivent être revues.

Il s'agit de porter ses regards sur les pays voisins, sur la variété, la richesse des cours offerts à la jeunesse masculine et féminine entre 16 et 20 ans et de voir de quel côté il convient, à cette heure, d'orienter les efforts de la Confédération et des cantons.

Fribourg. — Les Sœurs de la Sainte-Croix transféreront cet automne leur école normale française d'Ingenbohl à Estavayer-le-Lac. En attendant la construction d'un spacieux bâtiment qu'elles se proposent d'élever à l'entrée de la ville, elles ont loué le château de La-Corbière où elles recevront des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes. Cette institution sera saluée avec plaisir par les habitants d'Estavayer, la population de la Broye et tous les véritables amis de l'instruction.

Société suisse des maîtres de gymnastique

La réunion annuelle de la Société suisse des maîtres de gymnastique aura lieu à Winterthour, les 4 et 5 octobre prochain.

La nombreuse participation des instituteurs de Bâle, Zurich, Winterthour, etc., à l'assemblée de Fribourg, l'année dernière, et le succès qu'ils ont obtenu dans les différents travaux nous font un devoir d'adresser un pressant appel aux instituteurs fribourgeois et valaisans pour les engager à prendre part à la réunion de 1902.

MM. les Instituteurs qui ont l'intention de se rendre à Winterthour voudront bien envoyer leur adhésion au plus tôt, afin de laisser le temps suffisant pour les démarches à faire en vue d'obtenir certains avantages de voyage, etc. Ils peuvent être persuadés qu'ils seront accueillis avec une vive et grande sympathie par leurs collègues de la Suisse allemande. — Pour la lettre d'adhésion et les renseignements, prière de s'adresser à *M. G. Sterroz*, professeur de gymnastique, à Fribourg.

AVIS OFFICIELS

Les examens français pour le renouvellement du brevet de capacité auront lieu au Lycée de Fribourg, dans l'ordre suivant :

Pour les instituteurs, les 13, 14 et 15 octobre ;

Pour les institutrices, les 16, 17 et 18 octobre.

Les brevets expirés doivent être adressés *sans retard* à MM. les Inspecteurs scolaires, chargés de les faire parvenir à la Direction de l'Instruction publique.